

CESER

2025

RETOUR SUR UNE ANNÉE DE MANDATURE

Sommaire

L'édito du Président	2
2025, le CESER en chiffres	4
2025, le CESER publie des rapports et contributions	6
Faire équipe : pour réussir un égal accès aux pratiques d'activités physiques et sportives en Nouvelle-Aquitaine	6
Transition écologique et mutation industrielle : un défi gagnant pour la Nouvelle-Aquitaine	8
Cap vers l'enseignement supérieur : la voix des jeunes comme boussole	9
Les enjeux de l'eau	10
Cohésion européenne	11
Apprentissage 2025-2028	11
Associations en danger	11
2025, le CESER donne son avis	12
2025, le CESER ouvre le débat sur des questions d'actualité	15
Le financement des associations	15
80 ans de la Sécurité sociale	15
Sujets transversaux permanents du CESER	16
2025, le CESER s'implique pour un « continuum démocratique »	17
2025, le CESER va à la rencontre des acteurs et actrices dans les territoires	18
2025, le CESER a l'esprit de coopération	20
Les CESER de l'Atlantique	20
La coopération bilatérale CES basque	20
Le Réseau transnational atlantique (RTA)	20
À venir en 2026	21
2025, année de communication	22
Le CESER dans les médias	23
Elles et ils ont siégé en 2025	24



Édito

Le CESER Nouvelle-Aquitaine au cœur des préoccupations des néo-aquitain-es

Au cours de l'année 2025, le CESER a poursuivi ses missions d'éclairage auprès du Conseil régional et des décideurs de la région sur les enjeux et les conséquences économiques, sociales et environnementales des politiques régionales. À travers des avis, contributions et rapports, des analyses et préconisations concrètes ont été proposées sur des sujets aussi divers que la formation et l'avenir des jeunes, les PME et la transition écologique, la gestion de l'eau, l'importance des activités physiques et sportives, les risques d'insuffisance de financement des associations ou encore la trop faible autonomie financière des collectivités territoriales et en particulier de la Région. Les sujets investis en 2025 sont le reflet de l'actualité vue par notre Assemblée et représentent ce que l'on considère collectivement comme d'intérêt majeur pour l'avenir de la Nouvelle-Aquitaine et ses habitant-es.

Parmi nos travaux, trois rapports ont ainsi été finalisés :

- Sur la réindustrialisation : le CESER s'est questionné sur le lien entre création d'emploi et création de valeur au prisme des enjeux de réduction des importations, du déficit commercial et de préservation de l'environnement. Ce rapport s'est nourri d'expériences concrètes de PME conciliant mutation industrielle et transition écologique dans leurs modes de production pour aborder les questions de lutte contre le réchauffement climatique, de maîtrise des risques, des pollutions, la qualité de la vie humaine, etc.

- Sur le devenir des bachelier-es de Nouvelle-Aquitaine : malgré un taux de réussite au baccalauréat supérieur à la moyenne nationale (plus de 92 %), le taux d'accès à l'enseignement supérieur est pourtant l'un des plus faibles de France (75 %) ! Le CESER s'est donc penché sur ce sujet en identifiant des freins à la poursuite d'études, en analysant le maillage territorial et l'orientation. Ce rapport vise à alimenter des problématiques plus larges et centrales parmi lesquelles l'avenir des jeunes en termes de qualification, d'ascension sociale, d'émancipation, etc. tout en traversant les compétences de la collectivité régionale.

- Sur les pratiques physiques et sportives : quelle situation en Nouvelle-Aquitaine à l'issue des Jeux olympiques et paralympiques 2024 ? Ce succès, populaire et organisationnel, a été accompagné de nombreuses promesses pour la place du sport déclaré « grande cause nationale ». Le CESER s'est penché sur les effets de la dynamique créée par les JO. Le rapport « Faire équipe pour réussir un égal accès aux pratiques physiques et sportives » formule des propositions pour favoriser l'inscription de ces pratiques dans les habitudes des habitant-es et dans les politiques publiques en insistant sur les aspects bénéfiques de ces pratiques (participation à la bonne santé, la convivialité, la citoyenneté, la cohésion sociale et l'épanouissement personnel, etc.).

Outre ces travaux de plus long court, l'Assemblée s'est également exprimée en amont des délibérations régionales sur des formats de travail plus resserrés afin de participer à la réflexion via des contributions :

- Deux contributions concernant les Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) des bassins Adour-Garonne et Loire-Bretagne pour 2028-2033. Ces travaux abordent notamment les sujets d'accélération et d'intensification du changement climatique, de pressions des activités humaines et leurs impacts sur les milieux aquatiques et la biodiversité, mais également de pression démographique croissante. Ces réflexions ont abouti à la formulation de préconisations relatives aux enjeux de gouvernance, de renforcement des démarches territoriales intégrées à l'échelle des bassins versants ou des aquifères, ou encore de compatibilité entre politiques d'aménagement et de développement des territoires et corrélativement à la préservation des ressources en eau.
- Le CESER a été associé par l'exécutif régional et les services à l'élaboration de la nouvelle feuille de route sur l'apprentissage pour la période 2025-2028. Il s'est ainsi exprimé sur cette responsabilité stratégique, garante de l'équité territoriale que conserve l'échelon régional, et ce malgré la recentralisation des financements. Cette contribution insiste notamment sur l'attention portée aux ruptures, la reconnaissance accrue des maîtres d'apprentissage, le développement de parcours rebond, etc. participant de ce qu'elle considère être la base d'une réelle stratégie de sécurisation des parcours.
- Sur la politique de cohésion européenne qui est un sujet plus singulier et pourtant important pour le territoire : 4 000 projets financés entre 2014 et 2020 sur des sujets de développement économique, d'inclusion sociale, de transition écologique, de recherche, de formation, etc. Via cette contribution, le CESER alerte notamment sur les risques de recentralisation au niveau des États membres comme envisagée dans le cadre de la refonte de ces dispositifs post-2027.
- Sur la conférence nationale « Ambition France transports », à laquelle le CESER a été associé par le Conseil régional dès l'amont de sa propre contribution : il souligne principalement l'urgence écologique et sociale d'un nouveau modèle de financement des mobilités, articulée aux enjeux de performance du réseau ferroviaire et de ressources financières des Régions.

En complément de ces travaux spécifiques, le CESER s'exprime continuellement sur les documents budgétaires et suit de façon approfondie les sujets tels que la politique des transports, le développement économique, la politique de transition environnementale ou celle encore en faveur des lycées et de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Il poursuit également son implication en matière de contribution à l'évaluation des politiques régionales, et continue



de développer une méthode de suivi de ses propres préconisations, s'inscrivant ainsi dans les objectifs de cette mandature de favoriser la transparence et la prise en compte de nos travaux par les instances décisionnaires, au premier rang desquelles le Conseil régional.

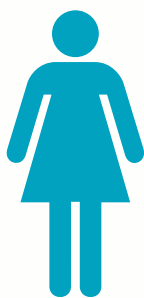
Le CESER Nouvelle-Aquitaine s'attache à s'inspirer des réalités vécues dans les territoires, et veille également à faire vivre ses travaux, les présenter et les confronter par l'intermédiaire d'auditions, de rencontres/débats publics sur le terrain. À ces initiatives ponctuelles s'ajoutent des démarches plus structurantes de renforcement des relations nouées avec d'autres instances représentatives de la société civile à travers le territoire : les conseils de développement, les organisations socioprofessionnelles, les autres CESER - en France et en Europe -, le CESE, etc.

Le travail réalisé par le CESER Nouvelle-Aquitaine durant cette année 2025 s'inscrit dans la continuité des travaux de la mandature débutée en 2024, tout en tentant de s'adapter au contexte de défiance profonde vis-à-vis de la sphère politique et plus généralement à l'égard de toutes les institutions. Le renforcement de la démocratie régionale articulant la démocratie représentative et impliquant la société civile organisée est aujourd'hui plus indispensable que jamais. Face à cela, l'Assemblée du CESER constitue un espace unique à l'échelle régionale et a encore démontré qu'il est possible de faire converger des positions parfois différentes et d'élaborer des compromis entre les 110 organisations représentées pour favoriser une société et une économie plus soucieuse d'inclusion, d'égalité des chances et des droits, de bien-être social, dans la perspective d'une société plus humaniste et solidaire.

Yves JEAN

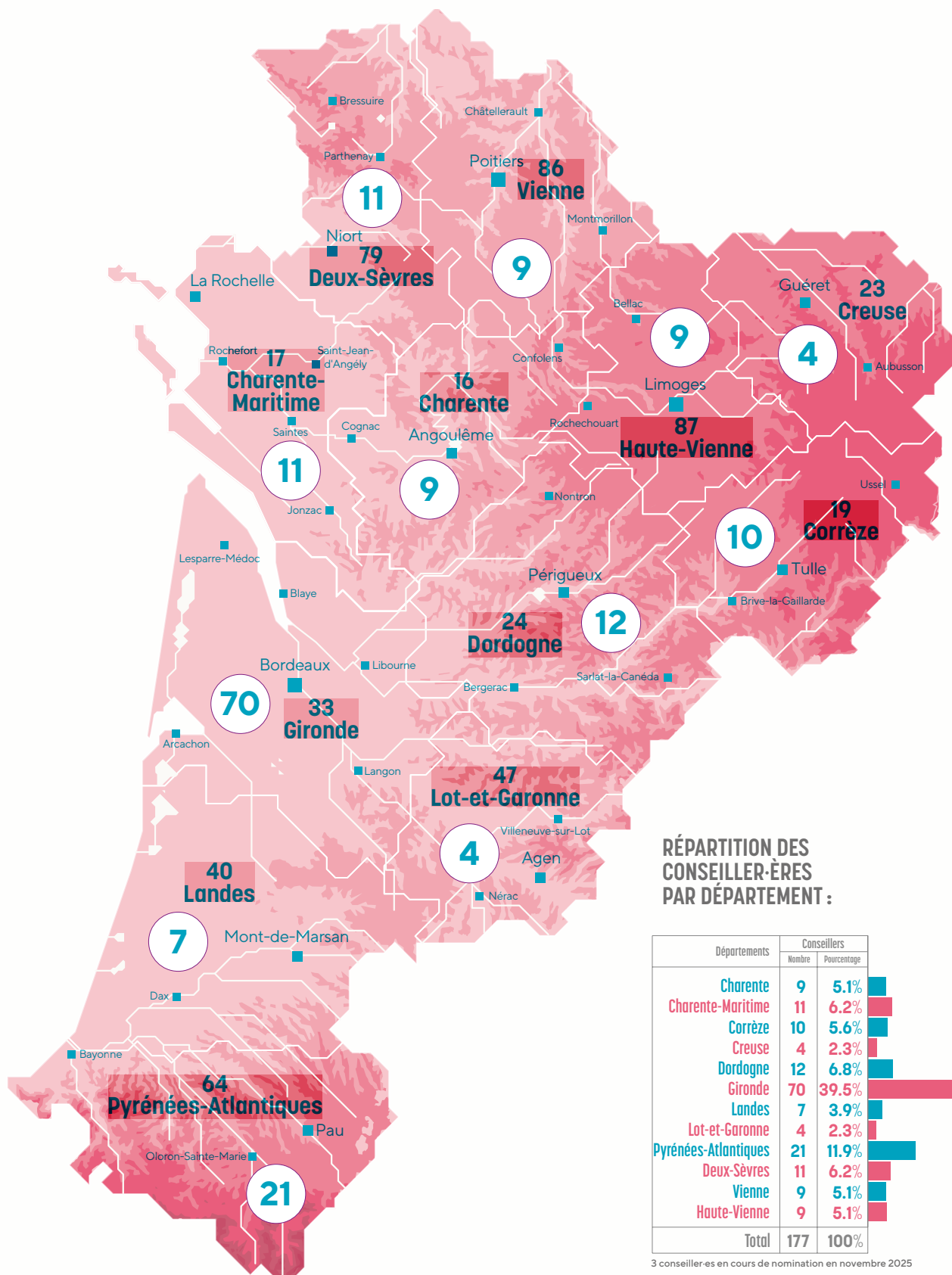
Président du CESER Nouvelle-Aquitaine

LA PARITÉ
49%
DE FEMMES



ÂGE
MOYEN
59

ANS



RÉPARTITION DES
CONSEILLER-ÈRES
PAR DÉPARTEMENT :

Départements	Conseillers	
	Nombre	Pourcentage
Charente	9	5.1%
Charente-Maritime	11	6.2%
Corrèze	10	5.6%
Creuse	4	2.3%
Dordogne	12	6.8%
Gironde	70	39.5%
Landes	7	3.9%
Lot-et-Garonne	4	2.3%
Pyrénées-Atlantiques	21	11.9%
Deux-Sèvres	11	6.2%
Vienne	9	5.1%
Haute-Vienne	9	5.1%
Total	177	100%

3 conseiller-es en cours de nomination en novembre 2025



12 400

ABONNÉ·ES
À LA
LETTRE



5 LETTRES

NA!

ENVOIS 3 200
9 200 MAILS PAPIER



1 SITE
INTERNET

45 REPRÉSENTATIONS
EXTÉRIEURES



UNE ASSEMBLÉE

1 BUREAU
9 COMMISSIONS
1 SECTION

4 COLLÈGES

«ENTREPRISES»
«SYNDICATS»
«VIE COLLECTIVE»
«PERSONNALITÉS QUALIFIÉES»

5

SÉANCES
PLÉNIÈRES

221

RÉUNIONS

11

BUREAUX

71

GIA

180 MEMBRES



110 ORGANISATIONS
REPRÉSENTÉES

3 RAPPORTS
3 ABSTRACTS

20

AVIS OU
CONTRIBUTIONS

ADOPTÉS SUR LES
POLITIQUES RÉGIONALES



3

INTERVIEWS
MÉDIAS

42

ARTICLES
DE PRESSE



20

COMMUNIQUÉS
DE PRESSE

LINKEDIN

2100

ABONNÉ·ES

FACEBOOK

2072 ABONNÉ·ES

2025, le CESER publie des rapports et contributions

RAPPORT

FAIRE ÉQUIPE : pour réussir un égal accès aux pratiques d'activités physiques et sportives en Nouvelle-Aquitaine



Tout juste un an après Les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024, le CESER a présenté un rapport en juin sur l'état des pratiques physiques et sportives dans la région. Il décrypte les différentes formes d'inégalités que l'on observe, qu'il s'agisse de freins liés à l'âge, au sexe ou aux stéréotypes de genre, au handicap, à la santé, à la situation géographique et à l'équipement des territoires... Face à ces enjeux, le CESER éclaire la réponse publique dans ce domaine, à la fois celle portée par l'État mais aussi par les collectivités territoriales, dans leur diversité. Il apporte des indications sur diverses initiatives en région, dont celles portées par le mouvement sportif. Ce travail insiste sur la nécessaire coordination entre tous ces acteurs et suggère de « Faire équipe pour réussir un égal accès aux pratiques d'activités physiques et sportives en Nouvelle-Aquitaine ».



Des enjeux de santé, sociaux ou sociétaux et territoriaux

Les enjeux sont à la fois sanitaires, sociaux et territoriaux. Sur le plan sanitaire, la sédentarité et l'inactivité physique génèrent un coût estimé à 140 milliards d'euros pour la société. Les inégalités sociales sont marquées : Les femmes, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées ou à faibles revenus rencontrent davantage d'obstacles à la pratique. Territorialement, l'accès aux équipements varie fortement selon les zones urbaines, périurbaines ou rurales. Les territoires ruraux souffrent d'un manque d'infrastructures, tandis que les zones urbaines peuvent être confrontées à une saturation des équipements existants. Ces disparités renforcent les inégalités d'accès et nécessitent une action publique ciblée et coordonnée.



Les enquêtes disponibles révèlent une grande diversité de perceptions de l'activité physique ou sportive : plaisir, contrainte, santé, sociabilité, rééducation... Ils mettent en lumière des attentes fortes en matière d'accessibilité, de diversité des pratiques et de reconnaissance des bienfaits du sport au quotidien.

Le CESER formule des préconisations articulées autour de trois grandes priorités

- ➔ Mieux organiser et coordonner l'action publique, aujourd'hui portée par tous les échelons (État, Conseil régional, Conseils départementaux, communes et intercommunalités). Le CESER propose de décliner à l'échelle territoriale la démarche déjà réalisée à l'échelle régionale dans le cadre de la Conférence régionale des sports (Projet sportif territorial) : des projets sportifs locaux à l'échelle intercommunale, précédés de diagnostics territoriaux.
- ➔ Mieux s'adapter aux pratiques et aux publics. Plusieurs pistes sont proposées par le CESER : promotion des pratiques auprès de tous les publics, et leur accompagnement notamment pour les plus éloignés, rénovation des équipements existants, développement des activités adaptées (sport santé, sport en entreprise, sport pour les personnes en situation de handicap), soutien aux associations sportives, notamment en matière de bénévolat et de professionnalisation compte tenu de difficultés accrues (bénévolat et financements publics).
- ➔ Conforter la gouvernance et l'articulation des politiques publiques. L'objectif est de permettre une large concertation et mise en réseau des acteurs dans le cadre de l'élaboration de Projets sportifs locaux, associant les acteurs du mouvement sportif les acteurs de la santé et du social. En somme, favoriser une approche intersectorielle et inclusive du développement des activités physiques et sportives.





Une publication pour interpeller !

Une publication sous la forme d'un livret a été éditée. Elle présente les principales conclusions de ce coup de projecteur porté par l'Assemblée consultative régionale, à partir des pistes, des préconisations formulées et des constats dressés. Elle propose un quizz «pour se mettre en forme» et rappelle les bons réflexes à adopter pour le sport-santé !



Un message autant adressé aux éducateurs qu'aux parents de jeunes sportifs. Questionnés sur leur vision de l'action publique en matière de pratiques d'activités physiques et sportives, ils n'ont pas caché leur déception au regard de la politique sportive post-JO de l'État, rappelant tour à tour l'importance d'une politique publique incitative à la pratique régulière. « *Investir dans le sport, c'est très, très rentable pour les pouvoirs publics (...) cela favorise la sociabilisation, la cohésion sociale et une meilleure santé* ». Un point de vue corroboré par les présidente et rapporteuse de la Commission « Vie sociale, culture et citoyenneté » du CESER, Pascale MOREL et Rima CAMBRAY : « *Chaque euro investi dans le sport permet d'économiser 13 euros de dépenses publiques* », selon une étude publiée par le Centre de droit et d'économie du sport (CDES). La même étude évalue le coût social de l'inactivité physique en France à 140 milliards d'euros par an.



Une participation au colloque régional du Comité Régional Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine

Répondant à l'invitation de Philippe SAÏD, président du CROS Nouvelle-Aquitaine, le CESER a participé au colloque du CROS Nouvelle-Aquitaine consacré au thème d'actualité « *Le sport en milieu professionnel : une révolution pour la qualité de vie au travail et la responsabilité sociétale des organisations* » le 16 octobre. L'occasion de présenter le rapport du CESER devant des acteurs du sport, des entreprises et des collectivités.

Une conférence publique pour présenter le rapport

À l'occasion de la publication de son rapport, le CESER a organisé une présentation publique le 15 septembre avec la participation de « grands témoins », Cathy ARNAUD (judokate française) et Jérôme FERNANDEZ (ancien joueur international de handball).



« *C'est le bonheur qui fait la performance, pas l'inverse!* », a déclaré la judokate, se rappelant « *avoir aimé son sport avant d'en faire son gagne-pain* ». Les deux anciens sportifs de haut niveau ont insisté sur l'amour du sport dès le plus jeune âge : « *C'est une question d'éducation* », a assuré le handballeur. Les deux sportifs ont souligné l'importance de ne pas confronter trop vite les enfants à la compétition.

Par ailleurs, Rima CAMBRAY, Vice-Présidente du CESER a présenté le rapport lors d'un séminaire du CROS à Talence le 22 octobre, en présence des représentant.es des différentes ligues sportives.



Sur l'initiative d'Émilie LO GUIDICE, représentante de la Fédération des Jeunes chambres économiques au CESER, une nouvelle table-ronde a été organisée en novembre à l'auditorium de Bergerac, en partenariat avec la Mairie.

Transition écologique et mutation industrielle : un défi gagnant pour la Nouvelle-Aquitaine



Quelles conditions permettraient de concilier les enjeux de transition écologique et la mutation de l'industrie manufacturière en Nouvelle-Aquitaine? Une industrie durable et respectueuse de l'environnement est-elle réellement possible en Nouvelle-Aquitaine? Si oui, dans quelles conditions économiques, sociales et environnementales peut-elle se développer? Autant de questionnements soulevés dans le rapport du CESER présenté en décembre.

Dans un contexte national où l'État fixe des objectifs ambitieux si ce n'est incompatibles - ramener la part de l'industrie à 15 % du PIB d'ici 2035 tout en atteignant la neutralité carbone en 2050 -, alors que l'industrie reste aujourd'hui responsable de 17 % des émissions de gaz à effet de serre, le CESER interroge la faisabilité d'une réindustrialisation compatible avec les limites planétaires. En effet, le climat, au cœur des préoccupations stratégiques nationales et internationales, est l'une des neuf limites planétaires qui garantissent un équilibre planétaire viable. Or aujourd'hui, ce sont sept de ces limites qui sont dépassées pour lesquelles la France a sa part de responsabilité.

Le rapport vise ainsi à identifier les conditions qui permettraient de concilier transition écologique et transformation industrielle en Nouvelle-Aquitaine. Il met en évidence les forces et faiblesses de la région pour réussir ce défi : atouts productifs, potentiel socio-économique, mais contraintes fortes liées à la disponibilité des ressources et à la vulnérabilité environnementale et évoque la montée des conflits d'usage (eau, sols, bois, minerais) et la nécessaire adaptation aux risques climatiques. Son ambition n'est pas d'établir un diagnostic économique complet ni de formuler des recommandations de gestion, mais plutôt de valoriser les réussites locales pour inspirer, donner envie d'agir, plutôt qu'imposer une méthode. En ce sens, des initiatives concrètes déjà engagées dans la région, porteuses de changements réels, sont présentées afin d'en faire des

sources d'inspiration et des leviers de transformation pour d'autres acteurs. Le rapport s'attache également à dépasser la simple notion d'« acceptabilité » environnementale et promeut celle de « désirabilité », c'est-à-dire une adhésion collective fondée sur le sens, la cohésion et la vitalité territoriale.



Cinq conditions structurantes sont détaillées :

- Mieux accompagner les acteurs locaux, en renforçant leur sensibilisation et leurs moyens d'action (ingénierie, trésorerie, outils de pilotage, etc.).
- Adopter une vision stratégique multi-échelles, combinant stabilité nationale, cohérence régionale (cohérence des ambitions, priorisation des objectifs, exemplarité des actions) et planification locale, tout en valorisant l'engagement des entreprises et des salariés.
- S'inscrire dans un écosystème de coopération locale, fondé sur la mutualisation, la confiance et le rôle moteur des filières industrielles et des acteurs publics.
- Innover par et pour la sobriété, en maîtrisant les dérives technologiques et en promouvant des innovations sobres, circulaires et territoriales.
- Construire un récit commun et de nouveaux modèles, pour faire évoluer les pratiques d'affaires et donner sens à la transformation industrielle.

En conclusion, une invitation au questionnement collectif : quelle industrie désire-t-on ? Les dirigeant-es industriels, les salarié-es, les décideurs publics, les citoyen-nes ont besoin de s'accorder sur une vision commune de l'avenir : savoir quelle industrie implanter, développer, transformer et de quelle manière : quel récit commun veut-on construire pour



nos territoires ? L'économie ne peut plus se contenter de la seule valeur marchande pour s'organiser. Les transformations déjà à l'œuvre dans les territoires ouvrent désormais la voie à une réflexion plus globale sur nos besoins et nos usages qui devront mettre au premier plan la sobriété.

Cap vers l'enseignement supérieur :

la voix des jeunes comme boussole

L'accès à l'enseignement supérieur est un enjeu décisif pour l'avenir des jeunes et le développement de la Nouvelle-Aquitaine. Or la situation en Nouvelle-Aquitaine est paradoxale : d'excellents résultats au baccalauréat, mais une proportion plus faible de jeunes poursuit ensuite des études supérieures. Dans son rapport présenté en décembre, le CESER a cherché à comprendre pourquoi la réussite scolaire ne se traduit pas automatiquement par un accès effectif à l'enseignement supérieur.



Pour nourrir sa réflexion, le CESER a retenu une démarche méthodologique originale, combinant écoute directe des publics concernés, analyse systémique des problématiques d'accès à l'enseignement supérieur qui interagissent, et travail collectif avec les acteurs de terrain : une cinquantaine d'auditions, une consultation des jeunes avec la réalisation d'un sondage auprès de 3 000 lycéens et 2 « focus groups » organisés avec les jeunes du Conseil régional des jeunes (CRJ). Le rapport présente les principaux enjeux identifiés par les jeunes : orientation, mobilité, Parcoursup, conditions matérielles, sentiment de légitimité...

Quelques chiffres :

- 60 % déclarent n'avoir jamais eu d'entretien individuel d'orientation avec un professionnel.
- 61 % disent n'avoir jamais été accompagnés dans leur choix d'orientation.
- Seuls 21 % ont pu bénéficier d'un entretien avec un psychologue de l'Éducation nationale, et 11 % dans un CIO.
- Un tiers des lycéen·nes évoquent des freins financiers ou géographiques pour la poursuite d'études.
- 25 % des lycéen·nes qui renoncent à poursuivre leurs études n'ont tout simplement « aucun projet en tête ».

Il s'avère que les parcours des jeunes sont façonnés par un enchevêtrement de freins invisibles - psychologiques, sociaux et culturels (autocensure, méconnaissance des



filières, représentations sociales) - et d'obstacles tangibles - territoriaux, financiers et institutionnels (coût, mobilité, éloignement, manque d'accompagnement). Par ailleurs, la Nouvelle-Aquitaine compte une proportion importante de bacheliers professionnels, dont la tendance nationale et régionale reste à une moindre poursuite d'études supérieures.

Le CESER propose une stratégie articulée à deux niveaux : d'une part, une stratégie régionale à destination de la Région Nouvelle-Aquitaine et de ses partenaires institutionnels, visant à coordonner les politiques éducatives, sociales et territoriales en faveur de l'accès à l'enseignement supérieur ; d'autre part, des préconisations plus opérationnelles, centrées sur le maillage territorial et l'orientation, pour agir concrètement au plus près des jeunes et des établissements. Il présente les trois piliers d'une feuille de route pour un enseignement supérieur accessible et riche d'opportunités : faire de l'égalité d'accès un objectif structurant des politiques régionales, anticiper les transitions pour garantir l'équité d'accès, faire de la levée des freins un pilier du projet éducatif et territorial.

L'objectif de ce rapport est avant tout d'initier une réflexion structurée permettant d'éclairer les interdépendances entre les différents leviers qui conditionnent l'accès à l'enseignement supérieur et de tenter de les traiter dans leur globalité. Cette démarche a vocation à être poursuivie, approfondie et enrichie pour développer des analyses plus fines.



Les enjeux de l'eau

Le CESER appelle à un réel scénario de rupture



En réponse à la consultation ouverte par les Comités de bassin [Loire-Bretagne](#), [Adour-Garonne](#) et l'État sur les Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) et les Plans de gestion des risques d'inondation (PGRI), le CESER a adopté une contribution spécifique en mars. Au regard de l'état alarmant des masses d'eau et de la possibilité de repousser indéfiniment un objectif de « bon état » qui aurait dû être atteint il y a 10 ans, le CESER estime que les mesures des futurs Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) doivent désormais s'inscrire dans un réel scénario de rupture. Une réflexion de fond doit également être menée sur le statut de l'eau. Elle est essentielle à toute forme de vie mais quelle valeur lui accorde-t-on ? Est-elle une ressource ? Un bien ? Un patrimoine commun, tel que reconnu par la loi ?

Pour le CESER, l'ensemble des mesures qui seront prises doivent tenir compte des futures tendances climatiques mais aussi démographiques et surtout des usages attendus de l'eau qui vont aussi évoluer. En ce sens, les décideurs publics ont une responsabilité importante pour garantir la santé de la population et des écosystèmes, enrayer l'effondrement de la biodiversité et éviter la « mal adaptation » aux phénomènes globaux qui s'annoncent. Enrichir la connaissance, la diffuser pour aller vers davantage de sobriété et contribuer à faire changer les modèles actuels sont autant de défis qu'il faudra relever de façon concertée pour assurer la résilience des territoires et de tous les usagers de l'eau.

Zoom sur le cas très particulier du Marais poitevin

Pour mieux appréhender la complexité de la gestion de l'eau, le Bureau du CESER a tenu une réunion de travail au siège du Parc naturel régional du Marais poitevin à Coulon (79) en février. Les membres du CESER ont été reçus par Pascal DUFORESTEL, président, Sandrine GUIHÉNEUF, directrice



générale et Dominique GIRET directeur technique du Parc naturel régional du Marais poitevin. L'occasion d'échanger sur le sujet de la gestion de la zone humide et de l'eau, permettant ainsi aux conseillères et conseillers d'appréhender cette thématique de façon concrète et locale, en écho aux travaux, contributions et consultations menés à ce sujet. Ce sont le savant équilibre dans la gestion et le partage de l'eau, dans la prise en compte du changement climatique et l'évolution des usages, le système de gouvernance mis en place qui ont retenu l'attention du CESER.

Un panorama citoyen de l'eau

Dans le prolongement d'une journée d'échanges réunissant le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE), les CESER, les Conseils de développement (Codev) et l'Association nationale des pôles territoriaux et des pays (ANPP) en décembre 2024 sur la gestion durable de l'eau, un panorama citoyen de l'eau a été édité.

L'occasion pour le CESER Nouvelle-Aquitaine de rappeler les priorités que sont : l'intégration de l'objectif de bon état

des eaux dans l'ensemble des politiques publiques, les économies d'eau dans tous les secteurs, en particulier dans l'agriculture, le traitement des questions sur l'eau dans le cadre des Projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE), le conditionnement des aides à l'hydraulique au respect de critères agroécologiques.



Cohésion européenne

Quel avenir pour la politique en faveur des territoires

En mars, alors que la Commission européenne travaillait aux contours de sa future politique de cohésion pour la période post-2027, le CESER Nouvelle-Aquitaine s'est positionné dans le débat en mettant en avant la nécessité d'une approche territorialisée. Face au risque de « nationalisation » du prochain programme d'aides, le CESER a appelé à la consolidation du rôle des Régions dans la gestion de ces fonds et de la gestion territorialisée par les acteurs et actrices locaux. Le CESER a souligné la nécessité de simplifier l'accès à ces fonds et leur contrôle, et de réduire le délai d'attribution des subventions. Il a enfin suggéré d'ajouter une dimension axée sur les résultats en intégrant des critères de durabilité économique, environnementale et sociale.



Présentations de la contribution du CESER

La contribution du CESER et le positionnement de l'Assemblée pour une approche territorialisée et une gouvernance partenariale ont largement été relayés lors de présentations :

- En avril, lors du Comité de suivi des programmes européens consacré au prochain budget européen et plus particulièrement à l'avenir de la politique de cohésion post-2027.
- En juillet, devant les membres du groupe de travail du Mouvement associatif sur les financements européens.
- En octobre à l'occasion d'un colloque organisé à la Faculté de droit et sciences sociales de l'Université de Poitiers sur « L'avenir des fonds européens en région ».
- En octobre, lors du Comité de suivi des programmes européens régionaux organisé à Arcachon par la Région Nouvelle-Aquitaine.

À la suite de l'expression du CESER adressée à la Commission, l'institution européenne a répondu durant l'été par la voix de son Vice-président, M. Raffaele FITTO. Dans son courrier, ce dernier assure avoir pris note de l'avis et des points de vigilance exprimés par le CESER concernant les mécanismes d'attribution des fonds européens.



Apprentissage 2025-28

Conjuguer inclusion et attractivité, solidarité et excellence

Dans la perspective d'une nouvelle feuille de route régionale de l'apprentissage 2025-2028, le CESER Nouvelle-Aquitaine a souhaité formuler un ensemble de propositions en amont du projet de délibération proposé par l'exécutif régional. Dans un contexte de forte croissance depuis la réforme nationale de 2018 - avec une explosion du nombre de CFA et d'apprentis - l'instance consultative a plaidé pour un apprentissage plus qualitatif, plus équitable et mieux ancré dans les territoires.



Privée de son rôle budgétaire central, la Région conserve une fonction stratégique majeure à travers trois leviers : le label régional, la carte contractuelle des formations et le soutien aux investissements.

Au-delà des chiffres, le message est clair : pour le CESER, l'apprentissage doit rester une voie d'excellence et d'inclusion, un outil de cohésion sociale et territoriale et un levier de développement durable pour la Nouvelle-Aquitaine.



Associations en danger

Pour une réponse publique à la hauteur des enjeux

Une part significative du tissu associatif néo-aquitain traverse une phase critique, liée à un accès au financement de plus en plus restreint, aux baisses significatives des aides publiques, à l'épuisement des bénévoles, etc. En juin, le CESER tire la sonnette d'alarme et en appelle aux autorités publiques en région pour maintenir les dispositifs d'aide existants, améliorer les conditions d'accès aux financements publics, simplifier les procédures, et favoriser la coopération plutôt que la mise en concurrence entre acteurs associatifs.



2025, le CESER donne son avis

20 avis ou contributions sur les politiques régionales*

En 2025, répondant à la sollicitation de l'exécutif régional, le CESER a donné son avis sur des dossiers importants et structurants pour la Nouvelle-Aquitaine.

RÉMUNÉRATION ET PROTECTION SOCIALE DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE : un accès facilité mais des défis à relever



En juin, le CESER a salué les clarifications apportées au cadre régional de rémunération et de protection des stagiaires, mais alerte sur plusieurs risques. Le transfert de charges administratives vers les organismes de formation pourrait nuire à leur mission sociale, tandis que l'arrivée de nouveaux opérateurs sans garantie de qualité inquiète. La diversité croissante des publics - jeunes décrocheurs, chômeurs longue durée, personnes en reconversion ou en précarité - et la réforme du RSA qui augmentera la demande de formation, exigent davantage de moyens et une meilleure coordination entre acteurs pour éviter ruptures de parcours et retards d'aides.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : une stratégie régionale pour accompagner une économie engagée

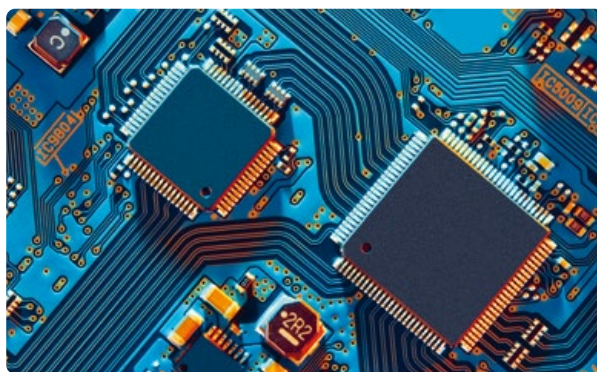
Compte-tenu du poids de l'économie sociale et solidaire, composée d'associations, de coopératives de tous types et de mutuelles, le CESER a salué l'initiative d'une stratégie régionale d'accompagnement présentée en mars, en préconisant une déclinaison territoriale de cette stratégie auprès des départements et des intercommunalités via des conventions de partenariat. Le CESER a incité le Conseil régional à s'inscrire dans une démarche de consolidation des structures existantes et de leurs services, grâce à un accompagnement adapté, prenant en compte les réalités propres à l'ESS.



En mars, le CESER s'est prononcé sur la politique régionale d'accompagnement des tiers-lieux, approuvant le principe d'un soutien général en attirant cependant l'attention sur les risques d'un accompagnement limité aux seuls domaines de la formation, du soin, de la production et de l'alimentation. Par ailleurs, l'articulation et la complémentarité entre les tiers-lieux et d'autres structures existantes doivent être recherchées afin d'éviter les doublons et effets de concurrence.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : une approche territoriale et des filières d'excellence

En juin, le CESER a salué l'engagement du Conseil régional en faveur du développement économique du territoire néo-aquitain, à travers le copilotage, aux côtés de l'État, du programme Territoires d'Industrie. Il a encouragé le Conseil régional à développer et affiner l'évaluation du programme sur le territoire Lacq-Pau-Tarbes, afin de disposer de données précises sur les effets du dispositif sur l'emploi, le tissu économique, les ressources naturelles et la biodiversité, et encourager les collaborations interfilières.



En octobre, le CESER a formulé plusieurs propositions pour renforcer l'accompagnement régional en faveur d'un écosystème scientifique d'excellence à travers l'initiative Naquidis+, consacrée à la recherche quantique. Il a recommandé de mieux valoriser les retombées économiques et technologiques de Naquidis+, en particulier pour les PME et ETI régionales, et a insisté sur l'enjeu de la formation. Il a également proposé de mieux encadrer les aspects sociaux et organisationnels (meilleure représentation des femmes, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, etc.), et a encouragé le développement d'applications quantiques au service de la transition environnementale.

*À la date d'édition de ce bilan d'activités, les avis de la plénière de décembre ne sont pas repris dans ces textes, en particulier celui sur le budget primitif 2026.

UN ACCOMPAGNEMENT CINÉMA-AUDIOVISUEL : une adaptation aux pratiques culturelles

Le CESER a salué la [stratégie régionale en faveur du cinéma et de l'audiovisuel](#) présentée en octobre, considérant qu'elle s'inscrit pleinement dans les évolutions des pratiques culturelles marquées par la généralisation de la culture de l'image. Il a approuvé les priorités fixées en insistant sur la nécessité de renforcer les actions de médiation, d'éducation à l'image et d'affirmation des droits culturels.



Des points de vigilance ont été identifiés : l'égalité femmes-hommes dans les métiers du secteur et effets du développement de l'intelligence artificielle pour les auteurs et autrices régionaux.

Enfin, le CESER a exprimé sa préoccupation face à la baisse de fréquentation des cinémas indépendants, invitant la Région à une concertation étroite avec le réseau des salles locales.

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE : passer d'un bilan d'activités à un outil d'aide à la décision

La Région Nouvelle-Aquitaine a renouvelé son choix de présenter son [rapport de développement durable](#) sous la forme d'un bilan annuel de sa feuille de route Néo Terra. Le CESER a pris acte de ce bilan en octobre et a salué les progrès réalisés dans l'édition 2025, avec une meilleure prise en compte des enjeux sociaux et sanitaires, conformément à ses recommandations formulées dans sa contribution « Néo Societas ». Toutefois, le CESER a encouragé la Région à



dépasser la logique réglementaire pour faire de ce rapport annuel un véritable outil de suivi et de préparation des débats sur les orientations budgétaires.

LES FINANCES RÉGIONALES : des choix difficiles dans un contexte budgétaire contraint

Lors de l'examen des différents documents budgétaires : le [budget supplémentaire](#) et le compte administratif pour l'exercice 2024 en juin, décision modificative pour 2025 et orientations budgétaires pour 2026 en octobre, le CESER a exprimé sa préoccupation croissante quant aux effets cumulatifs de la contraction des budgets publics, particulièrement dans les champs relevant de compétences partagées. Il a alerté sur les conséquences possibles pour de nombreux acteurs associatifs, économiques ou territoriaux, qui voient leur capacité d'action fragilisée. La baisse des moyens et la



recentralisation des crédits mettent les collectivités, notamment les Régions, en difficulté. Pour le CESER, il est urgent de permettre une réelle mise en œuvre de la décentralisation, en assurant aux collectivités les moyens nécessaires à l'exercice de leurs compétences.

L'examen du [compte administratif 2024](#) a confirmé la bonne gestion budgétaire de la Région, les bons taux de réalisation, tant en fonctionnement qu'en investissement. Au-delà de la performance financière, le CESER a souligné que ces taux élevés attestent de la mise en œuvre concrète des actions programmées même si un taux de réalisation satisfaisant ne garantit pas l'adéquation avec l'ensemble des besoins exprimés par les usagers.

La préparation des [orientations budgétaires pour 2026](#) s'est inscrite dans un contexte politique, économique et financier particulièrement tendu en octobre ! La dégradation de la note souveraine française, la hausse des taux d'intérêt et les incertitudes liées à la future loi de finances fragilisent la capacité d'action des Régions. Conscient de la difficulté de l'exercice, le CESER a salué le travail engagé par l'exécutif régional pour clarifier ses priorités d'intervention. Les compétences obligatoires - notamment les lycées, les transports régionaux et la formation professionnelle - resteront au cœur de l'action publique. Les politiques d'accompagnement feront l'objet d'un examen approfondi afin d'adapter le niveau de soutien aux capacités financières régionales.

Si le CESER a soutenu le principe de réévaluation sélective des dispositifs d'aide, afin de concentrer les moyens sur les domaines les plus stratégiques, il a appelé à préserver le soutien aux partenaires et territoires les plus fragiles.

MOBILITÉS :

Une révision en profondeur du modèle de financement s'impose

En mai, l'État a lancé la concertation nationale « Ambition France Transports » afin de repenser le modèle de financement des mobilités. La Région Nouvelle-Aquitaine a souhaité se faire entendre pour mettre en avant ses spécificités régionales et ses propositions. Elle s'est engagée dans cette démarche en sollicitant le CESER pour élaborer une proposition régionale ambitieuse et innovante.



Dans son avis présenté en juin, le CESER a retenu en particulier la proposition régionale d'une loi de programmation des transports sur 5 à 10 ans, garantissant une planification claire des investissements. Il a souligné que la performance du réseau ferré constitue un pilier essentiel du développement des mobilités durables, tant pour les voyageurs que pour le fret. Pour cela, l'État doit assumer pleinement son rôle de propriétaire et financeur principal des infrastructures ferroviaires, y compris des lignes secondaires souvent cofinancées par les Régions.

Sur le plan financier, le CESER a proposé une fiscalité cohérente avec les enjeux de décarbonation des mobilités et socialement plus juste, orientant les recettes des modes les plus polluants vers les transports propres (une part des péages autoroutiers fléchée vers le rail, une taxation du kérosène et des navires de croisière, ou encore l'affectation de la Taxe sur les Billets d'Avion à la mobilité décarbonée). Le CESER suggère également une taxe sur les plus-values immobilières liées à l'amélioration des transports, ainsi qu'un abaissement du taux de TVA à 5,5 % pour les transports collectifs du quotidien.

Le CESER a appelé à une action publique forte, dotée de financements adaptés pour une politique de mobilité durable, inclusive et résiliente. Il a apporté son soutien aux grandes orientations de la contribution de la Région en formulant des pistes de réflexion complémentaires pour donner aux Régions des moyens d'exercer leur compétence « mobilité ».

En octobre, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine a proposé une nouvelle taxation perçue auprès des employeurs publics et privés, [le Versement mobilité régional et rural](#) (VMRR). Les avis ont été partagés au sein du CESER. La plupart des membres se sont accordés sur la nécessité de mieux financer la mobilité en région pour améliorer les



conditions de déplacement, décarboner les mobilités et conforter l'attractivité des territoires et de leurs acteurs. Que cette ressource nouvelle soit assise sur une taxe levée sur les salaires, a fait débat au sein de l'Assemblée où siègent d'une part des représentant-es des employeur-ses publics et privés et d'autre part des représentants des usager-es et salarié-es.

Compte tenu de l'encadrement législatif et réglementaire actuel, ce levier est cependant le seul dont dispose la Région pour financer le développement de l'offre de transport. La révision en profondeur d'un modèle de financement des mobilités aujourd'hui « à bout de souffle » s'impose. Le CESER n'a pu qu'encourager le Conseil régional, en coordination avec les autres Régions, à poursuivre et amplifier ses démarches en ce sens auprès de l'État.



En termes de gouvernance, la Région Nouvelle-Aquitaine a proposé en mars de reconfigurer son [Comité des partenaires](#), instance de dialogue entre Autorité organisatrice des mobilités (AOM), employeurs et employeuses, syndicats, usager-es et habitant-es. Le CESER a approuvé le redimensionnement de l'instance sur une base plus resserrée, et a suggéré de faire une place aux représentant-es des fédérations de parents d'élèves (transports scolaires) et du tourisme, domaines spécifiques qui contribuent à structurer une part des déplacements en région et de veiller à une représentation des territoires et à la parité femmes/hommes. La proposition du CESER d'associer les représentant-es des parents d'élèves a été retenue par l'exécutif qui a élargi la composition du Comité à la Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement public (PEEP) de Gironde ainsi que la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves Nouvelle-Aquitaine (FCPE).

2025, le CESER ouvre le débat sur des questions d'actualité

Rester à l'écoute, comprendre et contribuer aux grandes questions qui agitent la société régionale à partir de données objectivées, débattre, éclairer le débat public... tels ont été les objectifs poursuivis par le CESER en 2025 en organisant des temps de débats publics, ouverts aux conseiller-es, aux élu-es, aux partenaires régionaux et locaux, notamment les Conseils de développement, pour dresser le panorama d'une situation et ouvrir de nouvelles lignes d'horizon.

LE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS : urgence démocratique



C'est le thème de la rencontre débat organisée en avril par le CESER, animée par Pascale MOREL et Rima CAMBRAY, vice-présidentes du CESER, en partenariat avec le Mouvement associatif et la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) Nouvelle-Aquitaine.

Après une présentation des chiffres clés de la vie associative en Nouvelle-Aquitaine par Josyane PEREZ, présidente du Mouvement associatif, Dominique JOSEPH, co-rapporteur de l'avis du CESE « *Le financement des associations : une urgence démocratique* » a dressé un constat alarmant sur la situation financière des associations. Partageant les analyses, les représentantes et représentants de diverses composantes de la vie associative en région ont eu l'occasion de formuler leurs attentes : moins d'appels à projets et plus de subventions, meilleure prise en compte des apports des bénévoles, faciliter l'accès aux financements européens, développement de programmes d'information des entreprises sur l'intérêt du mécénat, etc.

Charline CLAVEAU, vice-présidente du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en charge de la culture, a rappelé la volonté régionale de maintenir les budgets, de privilégier le conventionnement pluriannuel et de cibler les appels à projets sur ce qui relève de l'innovation.

En conclusion, Yves JEAN, président du CESER a réaffirmé le soutien de l'institution à la vie associative qui participe à l'économie et l'emploi. Il a rappelé qu'elle constitue souvent le dernier rempart face à l'exclusion et la pauvreté et qu'elle contribue à la vitalité démocratique et la citoyenneté.

80 ANS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE : protéger, innover, transmettre



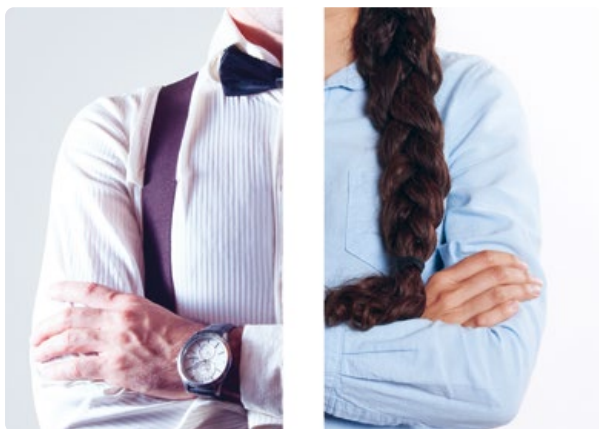
À l'occasion des 80 ans de la Sécurité sociale, le CESER Nouvelle-Aquitaine a organisé une conférence-débat en octobre sur les enjeux et missions de la Sécurité sociale en 2025 (avec un regard spécifique sur la Nouvelle-Aquitaine) et l'avenir du modèle de 1945 « entre démocratie sociale et crise du financement ».

Qu'est-ce que la Sécurité sociale? Quelles sont ses missions, comment est-elle organisée sur les territoires en Nouvelle-Aquitaine? Quels sont ses défis? Robert LAFORE, professeur en droit public à Sciences Po Bordeaux, spécialiste du droit et des institutions de la protection sociale, et plus largement des politiques sociales a été convié à animer le débat après les propos d'introduction du président du Conseil régional, Alain ROUSSET, qui a rappelé son attachement de longue date aux valeurs de la Sécurité sociale. Au cours d'une première table ronde, qui avait comme thématique les « enjeux et missions de la Sécurité sociale en 2025 » et « sa présence en Nouvelle-Aquitaine », les représentants des différentes branches (famille, maladie, vieillesse, autonomie, recouvrement des cotisations) ont présenté leurs métiers et exposé des projets récemment mis en place pour répondre aux évolutions et besoins de la société française et néo-aquitaine. Un second temps de débat intitulé « l'avenir du modèle de 1945, entre démocratie sociale et crises du financement », a permis aux représentants des syndicats de salariés et du patronat de « confronter » leur vision du financement (et des déficits) de la « Sécu » et d'échanger sur différentes propositions de solutions.



DES SUJETS TRANSVERSAUX PERMANENTS DU CESER :

Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations : le CESER adopte une charte éthique de la diversité et de l'inclusion



Dans son fonctionnement interne, le CESER Nouvelle-Aquitaine a intégré, de façon volontariste, les enjeux en faveur de l'égalité femmes-hommes, matérialisée notamment dans son règlement intérieur par un principe de parité stricte de composition de ses instances de gouvernance. Une place grandissante est par ailleurs consacrée à l'ensemble des problématiques d'égalité et de droits des femmes dans ses échanges et ses travaux, et ainsi, toutes les instances de travail du CESER ont désigné des référentes et référents composant un groupe de travail *ad hoc* « Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations ». Affirmant son engagement, le CESER a fait le choix d'adopter en mars une « Charte éthique pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations ». Ce texte rappelle les valeurs fondamentales que les membres de l'Assemblée s'engagent à incarner et promouvoir et établit un certain nombre de règles de conduite spécifiques telles que celles visant : une communication égalitaire (adoption de formes de langage non discriminatoire pour ses propres productions), un engagement contre les discours de haine, l'exemplarité. En adoptant cette charte, les conseillères et les conseillers du CESER s'engagent à concrétiser l'ambition de l'institution en termes d'éthique, d'égalité et de responsabilité au service de la région et des personnes qui l'habitent.

« Néo Societas », pour projeter la Nouvelle-Aquitaine dans une nouvelle ambition de transformation sociale

Le CESER Nouvelle-Aquitaine porte depuis 2019 l'idée d'une démarche transversale appelée « Néo Societas » appelant une meilleure prise en compte des enjeux de lutte contre les inégalités sociales et territoriales et contre les discriminations. En écho à la démarche « Néo Terra » du Conseil régional, ce travail permet de revisiter l'ensemble des politiques régionales à l'aune des enjeux de transition environnementale et énergétique. En 2025, le CESER a mis en place un nouveau groupe de travail transversal chargé de coordonner et suivre la démarche « Néo Societas ».



Les finalités sont de :

- Sensibiliser et inciter les instances de travail du CESER à intégrer les ambitions de « Néo Societas » dans leurs travaux.
- Maintenir l'objectif en direction de l'exécutif régional et des services, et suggérer des pistes concrètes de leviers d'action afin que les ambitions et problématiques identifiées dans la contribution « Néo Societas » puissent mieux irriguer les orientations et les politiques régionales.
- Approfondir la réflexion en mobilisant des expertises extérieures (dont l'éventuelle constitution d'un comité scientifique mais également la sollicitation d'acteurs de terrain ou porteurs de projets pour éclairer la réflexion) et envisager un « porter-à-connaissance » plus largement ouvert sur l'extérieur, par exemple par des temps d'échanges en format élargi sur le modèle des webinaires.

L'évaluation et le suivi des travaux et des préconisations du CESER

Le CESER Nouvelle-Aquitaine est engagé depuis plusieurs années auprès de la collectivité régionale dans une démarche de contribution à l'évaluation des politiques publiques. Le CESER siège à la fois au sein de la commission d'évaluation des politiques publiques (CEPP), participe aux différents comités de pilotage et suit les travaux d'évaluation réalisés au sein de sa commission dédiée. En 2025, deux sujets ont été ciblés afin de mener un travail particulièrement approfondi : le dispositif start-up, les éco-socio-conditionnalités.

Le CESER a par ailleurs poursuivi sa démarche de suivi de ses travaux et de ses propres préconisations. L'enjeu est double : d'une part mieux mesurer l'appropriation et la prise en compte des travaux par l'exécutif régional et les services de la collectivité et corrélativement améliorer encore leur visibilité et le « portage » des propositions formulées par le CESER. Ce travail a ainsi été déployé sur les avis formulés en session plénière, en s'appuyant notamment sur la richesse des échanges avec les élu-es du Conseil régional lors des votes des projets d'avis.



2025, le CESER s'implique pour un « continuum démocratique »

Une coopération renforcée avec les Conseils de développement de Nouvelle-Aquitaine

Depuis 2022, la Coordination régionale des Conseils de développement (CRCD) et le CESER Nouvelle-Aquitaine ont engagé un dialogue régulier visant à se nourrir mutuellement en partageant les réflexions respectives et en élargissant les horizons entre les échelles locales et régionale, en faisant circuler la production des savoirs de la société civile et des citoyen·nes. L'objectif est également de promouvoir la participation citoyenne aux différentes échelles d'action et une meilleure interconnaissance du fonctionnement, des dynamiques, des enjeux territoriaux et des propositions de chacun.



Ce partenariat a été consolidé par la signature d'une [charte de coopération](#) lors d'une rencontre régionale en avril 2025. En termes d'application concrète, le CESER Nouvelle-Aquitaine a systématiquement invité les représentant·es des Conseils de développement aux tables rondes qu'il a organisées, et dans le cadre de travaux en cours, les Codeu ont été sollicités pour apporter un éclairage local aux problématiques régionales abordées par le CESER (sur les mobilités, les cahiers de doléances des gilets jaunes, l'industrie, etc.). Lors de ses déplacements dans les territoires, le CESER a proposé de rencontrer des représentant·es du Conseil de développement du territoire où se tenait sa réunion, à Niort, Brive, Pau, Poitiers. À titre expérimental, des conseillères et conseillers se sont porté·es volontaires pour être identifié·es comme correspondant·es territoriaux·les auprès des Codeu.

L'innovation du partenariat CESER-Codeu en Nouvelle-Aquitaine a été soulignée lors des 15^{es} Rencontres des Conseils de développement à Toulouse.

La coopération au sein de CESER de France

L'Assemblée des CESER de France rassemble les 23 président·es de CESER et conseils de même nature. À la suite de la séquence législative du printemps et des menaces pesant sur les CESER, la mobilisation immédiate de l'Assemblée des CESER de France et de chaque présidente ou président de



CESER puis des membres des différentes assemblées au sein des régions et des organisations a permis le maintien des CESER. Le risque de nouvelles mises en cause de l'existence des CESER à plus ou moins brève échéance a incité CESER de France à envisager collectivement de possibles évolutions dans les modalités de composition et l'exercice même des missions qui sont

confiées aux assemblées socioprofessionnelles. L'assemblée a ainsi validé le plan stratégique « Chemin d'avenir ».

CESER de France a par ailleurs adopté une motion intitulée « Pour une pleine réussite des mesures de (re)construction de Mayotte » suite au drame qui a touché Mayotte après le passage du cyclone « Chido ».

Une participation aux travaux du CESE de la République

Depuis 2021, le CESE dispose de la faculté de consulter les conseils consultatifs de collectivités locales, dont les CESER dans le cadre de l'élaboration de ses avis et de l'ensemble de ses propres travaux.

En 2025, le CESER Nouvelle-Aquitaine a contribué aux travaux du CESE sur les thématiques de la gestion de l'eau et a été consulté sur un travail en cours du CESE sur le thème : « Pour un modèle de société soutenable, durable et inclusive à l'horizon 2050 ».

Le questeur du CESE à Bordeaux

Le CESER Nouvelle-Aquitaine a eu le plaisir d'accueillir en séance plénière de juin le questeur du Conseil Économique Social et Environnemental, Pierre GOGUET. Les échanges ont porté principalement sur les travaux en cours du CESE, les modes de fonctionnement et les contraintes du CESE, sur l'articulation entre les différents niveaux des institutions de la société civile organisée - CESE national, CESER régionaux et Conseils de développement locaux, etc.



2025, le CESER va à la rencontre des acteurs et actrices dans les territoires

L'Assemblée tient à remercier les structures et les organisations qui accueillent et invitent les conseiller-ères, enrichissant les travaux de l'Assemblée d'expériences et de regards différents.

Le Bureau du CESER Nouvelle-Aquitaine « hors les murs »

Dans l'objectif d'amplifier ses interactions avec les acteurs et actrices des territoires, le Bureau du CESER a organisé une majorité de ses réunions « hors les murs ».

- En janvier, le Bureau du CESER a tenu sa première réunion dans les salons de la Ville de Bordeaux, accueilli par son maire Pierre HURMIC. L'occasion d'échanger avec lui des sujets d'intérêt partagés avec le CESER et d'évoquer les principaux défis que devra relever la ville de Bordeaux.
- À l'occasion de son déplacement dans les Deux-Sèvres en février, le Bureau du CESER a été reçu à l'Hôtel de Ville de Niort par son premier édile, Jérôme BALOGÉ puis dans les locaux du Parc naturel régional du Marais poitevin par Pascal DUFORESTEL, président, Sandrine GUIHÉNEUF, directrice générale et Dominique GIRET directeur technique.
- En Corrèze en avril, les conseillères et conseillers du Bureau du CESER ont eu l'opportunité de visiter l'entreprise SOTHYS, située à Meyssac. Ce fut pour le CESER l'occasion d'échanger avec les dirigeants du groupe, Frédéric MAS, président, Vincent LOIGEROT, directeur général délégué et le maire de Meyssac, Christophe CARON, sur les atouts et contraintes de cette entreprise familiale qui compte parmi les leaders mondiaux de cosmétique professionnel. À Brive, Frédéric SOULIER, maire et président de l'Agglomération a reçu les membres du Bureau à la Mairie. L'occasion d'aborder avec lui les questions de financements publics et d'autonomie financière locale, d'attractivité territoriale, de développement économique, d'accès à l'enseignement supérieur, de la vie associative, et de mobilités. Travaillant sur ces questions de mobilité,

le CESER a organisé une table ronde avec des acteurs locaux ayant abordé cette problématique : Martin CUSSON, chargé de mission Écomobilité – Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, Fantine BRUNEAU, chargée de mission Mobilité – Communauté de communes Haute-Corrèze Communauté, Frantz BREITENBACH, chargé de mission Mobilité douce – Communauté de communes Vézère-Monédières-Millessources.

- En mai, c'est à Libourne que le CESER a tenu une réunion de travail avec Philippe BUISSON, maire et président de l'agglomération libournaise, la CALI, ainsi qu'avec la première adjointe et vice-présidente du Conseil régional Laurence ROUËDE. Outre la présentation de projets structurants, il a largement été question de mobilités et notamment de la réalisation de la ligne de RER Métropolitain, de politique de transports, d'accès à l'enseignement supérieur et de gestion de l'eau.
- Dans les Pyrénées-Atlantiques - et plus précisément dans le bassin de Lacq - en juin, le CESER a échangé avec Saïd HASNAOUI, directeur du Centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) Pyrénées-Atlantiques et Landes « Lacq Odyssée / Science Odyssée », installé au sein du complexe MI[X]. Les conseillères et conseillers ont ensuite été accueillis à Mourenx, par son maire et président de la Communauté de communes de Lacq Orthez, Patrice LAURENT. Les échanges ont porté sur les projets de ce territoire labellisé « Territoire d'Industrie » avec Audrey LE-BARS, présidente-directrice générale du groupement d'intérêt public (GIP) CHEMPARK et directrice du projet Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes. Une présentation passionnante de l'Institut des sciences analytiques et de physico-chimie pour l'environnement et les matériaux par son directeur Jean-Marc SOTIROPOULOS a alimenté les travaux en cours du CESER portant sur les questions de transition écologique et de mutation industrielle.



- En septembre, les membres du Bureau du CESER ont été accueillis à Lascaux par André BARBÉ, directeur général de la Sémitour Périgord et par ailleurs membre du CESER représentant l'Association Régionale des Grands Acteurs du Tourisme (ARGAT) de Nouvelle-Aquitaine. Au programme de cette réunion décentralisée : les enjeux du développement territorial par le tourisme, l'accessibilité des sites touristiques en milieu rural, le modèle économique de tels équipements, le risque de sur-tourisme, l'accès au logement pour les résidents et les saisonniers, les utilisations possibles de l'Intelligence Artificielle, etc. Autant de questions qui ont fait écho aux travaux en cours du CESER.

- À Poitiers en octobre, le Bureau du CESER s'est retrouvé dans un lieu emblématique, la plus ancienne Université de Nouvelle-Aquitaine. Accueillis par Noëlle BONNET, vice-présidente de l'Université en charge de la formation et de la vie universitaire, accompagnée de Jean-Louis YENGUÉ doyen de la faculté « sciences humaines et arts » et Fabrice VIGIER, maître de conférences au département d'histoire, les membres du Bureau ont échangé sur les enjeux actuels de l'Université de Poitiers. La vice-présidente a rappelé un constat bien identifié par le CESER : alors que la Région Nouvelle-Aquitaine détient l'un des meilleurs taux de réussite au baccalauréat, celle-ci est à la traîne en matière de scolarisation de sa jeunesse dans l'enseignement supérieur.

- En novembre, le Bureau du CESER a été accueilli à la Chambre régionale des comptes (CRC) à Bordeaux par son président Vincent LÉNA, Clotilde PÉZERAT-SANTONI, vice-présidente de la CRC, en charge notamment de l'évaluation des politiques publiques. Ce fut l'occasion de partager les visions et les positionnements respectifs du CESER et de la CRC sur l'évaluation des politiques publiques ainsi que les liens à poursuivre et développer entre les deux institutions pour alimenter nos travaux respectifs.

Le CESER présente ses rapports et rencontre les acteurs et actrices locaux et les organisations

- Au-delà du Bureau, différentes instances de travail ont elles aussi tenu cette année des réunions dans différentes villes et différents territoires de la Nouvelle-Aquitaine : à Poitiers, Pau, Limoges, Agen, Brive, etc.

- Le rapport du CESER « Enrayer la fabrique de la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine » adopté en 2023, a continué à susciter des demandes de présentation : à Bergerac en avril, Yves JEAN, président du CESER et Christian CHASSÉRIAUD, vice-président ont présenté ce rapport, avec en suivant une mise en discussion des préconisations du rapport. Christian CHASSÉRIAUD a également présenté ce rapport à Parthenay, en janvier, lors d'une soirée-débat organisée par l'Association d'éducation populaire « Laïcité, Liberté, Citoyenneté ».

- De même, le rapport du CESER sur « Les patrimoines, leviers de développement des territoires » adopté en 2022 a été présenté par Anne GAUDIN et Jean-Bernard FOURMY, conseiller et conseillère du CESER, lors d'une soirée sur « Le patrimoine de Saint-Médard-en-Jalles, une dynamique pour l'avenir » le 25 novembre ainsi qu'à l'occasion d'une rencontre sur le thème « Tourisme et patrimoines : quelles synergies ? » au musée Jeanne d'Albret d'Orthez par Rima CAMBRAY, vice-présidente du CESER.

- Par ailleurs les conseillères, les conseillers et le Président ont représenté le CESER dans différents débats régionaux et locaux : participation au forum Éco-conception à Bordeaux, présentation du CESER devant l'université citoyenne du Thouarsais, participation au congrès de l'Union Régionale Interprofessionnelle de la CFTD à Poitiers, au congrès national de la PEEP à Poitiers, à l'assemblée générale France nature environnement (FNE) Nouvelle-Aquitaine à Blanquefort, rencontre du Réseau national des Juniors Associations (RNJA), réunion plénière de l'observatoire régional des violences sexistes et sexuelles, rencontre économique de la CCI de Bordeaux à Bayon-sur-Gironde, rencontre de la Coordination régionale des Conseils de développement (CRCD) au Teich, assemblée générale annuelle de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) de Nouvelle-Aquitaine à Saint-Loubès, assemblée générale de l'Union régionale des associations familiales (URAF), assises régionales des Centres de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI), soirée des mandataires de la confédération des PME à Mérignac, rencontres d'architecture en mouvement à Oloron-Sainte-Marie, colloque régional Sport-santé, « Les Jeunes néo-aquitains s'engagent » (JNAE) en Périgord.



2025, le CESER a l'esprit de coopération

En 2025, le CESER Nouvelle-Aquitaine a renouvelé son implication dans des instances de coopération à l'échelle interrégionale, nationale et européenne.

Les CESER de l'Atlantique, l'eau comme bien commun

Les CESER de l'Atlantique ont initié une nouvelle réflexion interrégionale sur « l'eau comme bien commun, disponibilité et usages dans les régions atlantiques ». Un groupe de travail piloté par le Secrétaire général de l'association et composé de 6 membres de chaque CESER a été mis en place afin de conduire les travaux sur ce thème.



L'Assemblée générale annuelle de l'Association des CESER de l'Atlantique s'est tenue à Bordeaux le 2 juillet 2025 dans le cadre de la présidence tournante assurée par la Nouvelle-Aquitaine entre 2024 et fin 2026. À l'ordre du jour un point d'étape sur les travaux en cours concernant les enjeux de disponibilité et d'usages de la ressource en eau sur la façade atlantique.

Les conseillères et conseillers issus-es des CESER de Bretagne, Normandie, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine ont par ailleurs été accueillis par la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole pour découvrir le fonctionnement du télécontrôle RAMSES, outil puissant de prévention des inondations de la métropole bordelaise.

Le CESER accueille une délégation du CES del País Vasco



La coopération transfrontalière entre le CESER Nouvelle-Aquitaine et le Consejo Económico y Social (CES) de la Communauté autonome du Pays Basque est ancienne. Les échanges engagés dès les années 90, avec des phases plus ou moins intenses se sont concrétisés par des travaux communs sur différents sujets : tourisme, transports, éner-

gies renouvelables, mobilité transfrontalière, innovation et transfert de technologie, plan stratégique de l'Eurorégion, etc. Ces échanges ont été confortés par la politique de coopération des trois Régions française et espagnoles (Nouvelle-Aquitaine, Euskadi et Navarre) autour d'une « Eurorégion » constituée sous forme de groupement européen de coopération territoriale.

Dans la perspective de redynamiser cette coopération, le CESER Nouvelle-Aquitaine a eu le grand plaisir d'accueillir lors de son Assemblée plénière de juin, Javier MUÑECAS HERRERAS, président du CES Vasco - EGAB (Consejo Económico y Social del País Vasco), accompagné d'une délégation restreinte.

Le Réseau transnational atlantique (RTA), un espace de coopération de la société civile au niveau européen



Le RTA est un réseau européen de coopération entre les CESER ou leurs homologues des régions atlantiques françaises, espagnoles et portugaises. Il est constitué des Conseils Économiques et Sociaux (CES) du Pays Basque, d'Andalousie, de Galice, des Îles Canaries, d'Estremadure, de Castille-

et-León; des CESER de Nouvelle-Aquitaine, des Pays de la Loire, de Bretagne, de Normandie (le CESER Centre-Val de Loire est membre observateur) ainsi que du Forum Oceano au Portugal. Un Comité d'orientations du RTA s'est déroulé en janvier à Salamanque, en Espagne. Ce Comité d'orientations, ouvert en présence de Luis FUENTE, représentant du Gouvernement autonome de Castilla y León délégué au Corridor Atlantique et avec une intervention en visio d'Isabelle PERRET, représentante de la Stratégie maritime atlantique animée par la France en 2024 (et représentante de la DG Mare au sein des institutions communautaires), de définir les premiers contours d'un nouveau programme de travail pour 2025, avec l'engagement d'une étude qui portera sur les enjeux et perspectives d'évolution démographique des régions de la façade atlantique.



À venir en 2026

L'analyse des cahiers de doléances ouverts à l'occasion du mouvement dit « des gilets jaunes »

Le CESER a été saisi en 2024 par le président du Conseil régional sur l'analyse des cahiers de doléances issues du Grand débat national dans le contexte des gilets jaunes. Ce travail a été confié à la Section « Veille et prospective ». Au regard de l'étendue des questionnements, un travail exploratoire d'auditions, de lecture collective des cahiers de doléances, de rencontres sur le terrain, etc. a été poursuivi en 2025. Environ 2000 cahiers ont été recensés en Nouvelle-Aquitaine, hétérogènes par les formats, territoire, profils sociaux, âge, genre, anonymat, mais également par le degré d'encadrement dans lequel ils ont été rédigés. La méthode proposée croise cahiers papier et numériques, archives, tables rondes, analyses lexicométriques et auditions diverses.



L'ambition du CESER est double : restituer et analyser cette matière citoyenne à l'échelle régionale, en intégrant élus et experts, y intégrer des récits prospectifs pour mieux anticiper les évolutions et proposer des orientations claires, avec des outils pratiques pour l'action régionale.

Pour une mobilité accessible à toutes et tous en milieu rural

Une partie importante des néo-aquitain-es vit en zone rurale voire très rurale, sans aucune desserte en transports en commun ni transports à la demande ou d'utilité sociale organisé. De nombreuses personnes, de toutes catégories d'âges, vivant dans ces territoires sont ainsi dépourvues de moyens de transport répondant à leurs besoins.

Le CESER souhaite réfléchir à des propositions pour répondre aux besoins de déplacement dans les zones rurales, dans



une perspective d'équité territoriale et de justice sociale, mais aussi de transition environnementale (réduction de la place de la voiture individuelle, et en particulier de l'autosolisme). Au-delà de la nécessaire amélioration

des conditions de déplacement en milieu rural, l'enjeu est aussi celui du rapprochement des services (publics) de la population.

L'impact de l'Intelligence artificielle (IA) sur les filières économiques de Nouvelle-Aquitaine



L'intelligence artificielle est sans conteste un sujet d'actualité qui suscite craintes et espoirs liés des impacts de son développement. Les attentes sont très fortes à la fois de la part du tissu économique (entreprises

et institutions) mais aussi des acteurs sociaux (syndicats de salarié-es) du fait des nouvelles pratiques au travail et des nouveaux métiers engendrés par le développement de l'IA. Selon les secteurs d'activité, l'impact du développement de l'IA n'aura pas les mêmes conséquences. Le CESER propose de les analyser filière par filière : l'impact, les opportunités, et les risques de l'IA sur l'emploi, le tissu économique, la formation, l'attractivité.

Le dialogue social : enjeu territorial et démocratique en Nouvelle-Aquitaine

Le constat de crise démocratique, notamment sous l'angle de la reconnaissance et de la prise en compte de la parole des corps intermédiaires et des citoyen·nes dans la décision publique, est diversement évoqué. Le caractère souvent très descendant ou surplombant des décisions pose la question de la qualité et des modalités de mise en débat. Pour autant, de multiples initiatives existent en région et de nombreux acteurs et actrices participent de dynamiques locales qui favorisent ce dialogue social territorial à différentes échelles (de l'entreprise ou de l'association au territoire). Le CESER a engagé un travail de recensement des initiatives en région (dont celles portées par les Conseils de développement, certaines initiatives de participation citoyenne, etc.) en prenant en compte la diversité des contextes territoriaux, afin de dégager des pistes pour améliorer le dialogue social territorial et la démocratie locale en région.

Par ailleurs, le CESER poursuivra ses travaux transversaux sur l'égalité et la lutte contre les discriminations, sur « Néo Societas », et ses coopérations avec les CESER de l'Atlantique sur le thème de l'eau, avec le Réseau transnational atlantique sur la démographie, les mobilités et la macro-région atlantique et au niveau local avec les Conseils de développement.



2025, une année de communication

Le CESER adresse ses avis, rapports et recommandations prioritairement au Conseil régional ainsi qu'aux grands décideurs régionaux. Le CESER souhaite également favoriser le débat d'idées et inviter tous les acteur·trices et le grand public à prendre part à la réflexion.



Un site Internet

[CESER-nouvelle-aquitaine.fr](https://ceser-nouvelle-aquitaine.fr)

présente les actualités de l'Assemblée et met à disposition de chacun·e l'ensemble des avis, rapports adoptés par l'Assemblée ainsi que les communiqués de presse, lettres et autres publications.



Une page Facebook

facebook.com/CESERNouvelleAquitaine

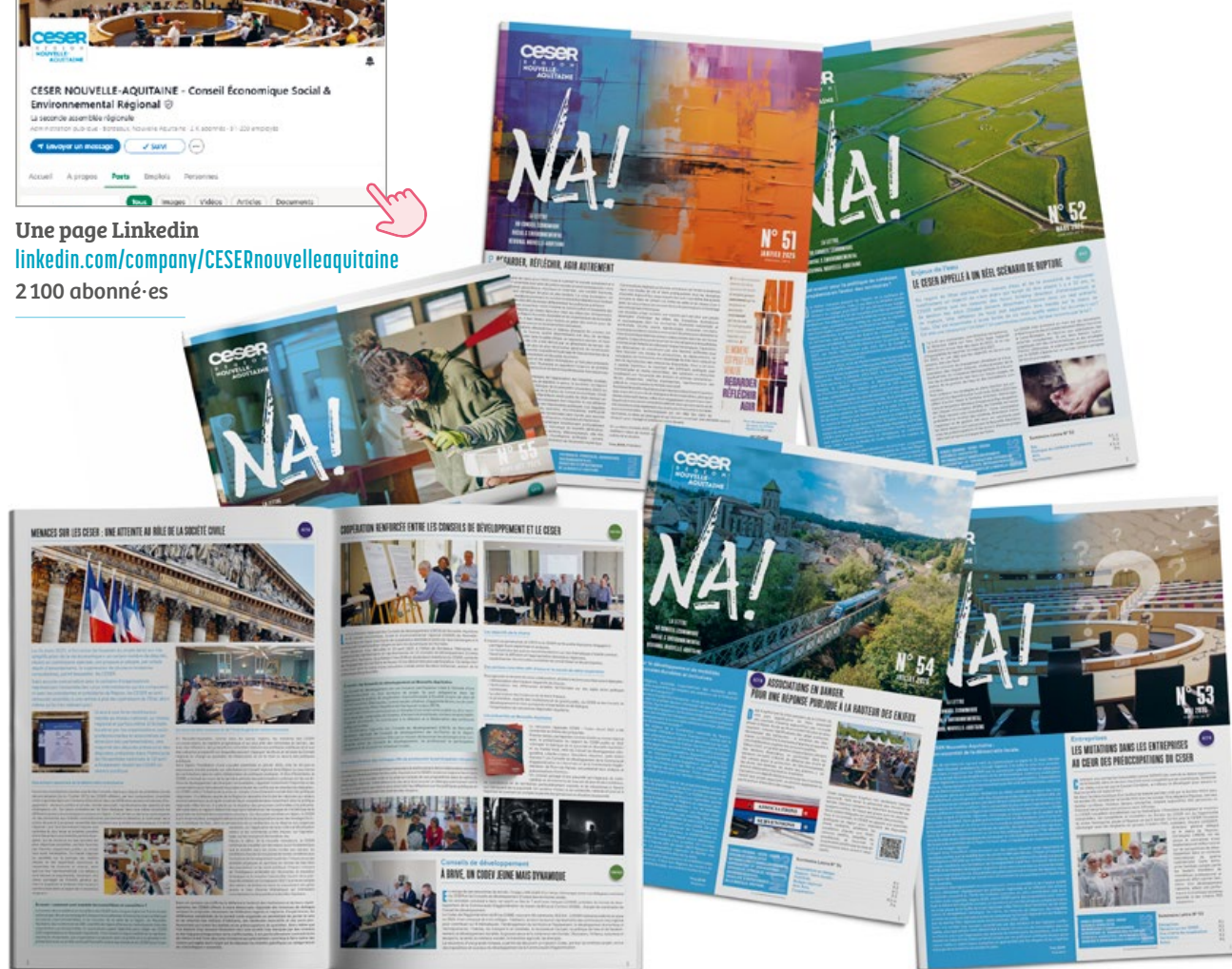
présente les événements, publications, articles, etc. en continu, 2 072 abonné·es



Une page LinkedIn

linkedin.com/company/CESERNouvelleAquitaine

2 100 abonné·es



Côté papier, le CESER édite une lettre bimestrielle N-A ! pour informer de l'actualité du CESER, et présenter les dossiers de façon synthétique. 5 numéros en 2025, 3 002 abonné·es papier, 9 200 abonné·es numériques.

Ils et elles ont siégé en 2025

Brigitte ALANORE • Michel-Daniel AMBLARD • Joël ANDRÉÜ • Julien ANSELME • Sandrine AUBRON • *Jean-François AUCOUTURIER* • Jean-Guy AUGÉ • Anne AZOULAY-FRAVEL • André BARBÉ • Samantha BARBERO MAESTRE • Denis BARO • Véronique BAUGET • Benoît BELGY • Marie-Laurence BERTRAND • Oliver BERTRAND • Marc BESNAULT SORIA • Gilles BÉZIAT • *Tiphaine BICHOT* • Philippe BIHOUIX • Claude BILLEROT • Vincent BILLY • Caroline BIREAU • Joël BOEUFGRAS • Mathieu BOISSELEAU • Bernadette BONNAC HUDE • Patricia BORDAS • Louis BORDONNEAU • Gisèle BOURCIER • Jean-François BOURDONCLE • Fabiano BOVA • Gérard BOYRIE • Jocelyne BRANDEAU • Geneviève BRANGÉ • Daniel BRAUD • Jean-Philippe BRÉGÈRE • *Jasmine BRIAND* • *Aurélien BROSSARD* • Alexandra BROUSSAUD • Rima CAMBRAY • Philippe CARNÉRO • Gabriella CARRÈRE • Jérôme CASSAING • Aurélien CASSUTO • Jean-Jacques CASTERET • Olivier CHABOT • Astrid CHAMBARAUD • Christian CHASSÉRIAUD • Françoise CHAUTAIN • Vinciane CHOURY • Jérémy COULOUY • Élodie COURAUD • Pierre COURRÈGES-CLERCQ • *Agnès COUSSOT* • David CROCHU • Alain DALY • Benoît DANDINE • Thierry DE NADAI • Christel DE OLIVEIRA • Manuel DE SOUSA • Bernard DÈCHE • Isabelle DEHARVENG SUEUR • *Clémence DELFAUD* • Marcel DEMARTY • Bertrand DEMIER • Philippe DESPUJOLS • Büşra DIRIK • Marie-Laure DONITIAN • Bertrand DUPOUY • Muriel DUROURE • *Philippe DUTEIL* • Soumia EL YOUSFI • Jean-Jacques ÉPRON • Catherine ESTIENNE • Guy ESTRADÉ • Xavier ESTURGIE • *Éric FAUCHER* • Sophy FAYAUD • Carole FEIDT • René FERCHAUD • Florence FERNANDEZ • Patrick FESTAL • Jean-Bernard FOURMY • Emmanuelle FOURNEYRON • Valérie FRÉMONT • *Jean-Pierre FREY* • Alexandra FROIDEFOND • Sophie GABARET • Anne GAUDIN • Philippe GÉRY • Pierre GESTA • Chantal GONTHIER • Philippe GORY • Bernard GOUPY • Didier GOURAUD • Dominique GOURIN • Fabrice GRÈZE • Alain GUILLOUT • Anne GUIVARC'H • Jean-Louis HAURIE • Claudette HAUSS • Yannick HERVOUET • Sophie HUMBERT • Yves JEAN • Géraldine JOUSSEAU • Jean-Philippe JUIN • Charlène JULY • Sébastien KUGLER • Patrick LABRUE • Pauline LACASSY • Nathalie LAPORTE • Serge LARZABAL • Michel LAURENT • Brigitte LAVIGNE • Véronique LE CLOÛTRE • Éric LE GALL • Pascal LEFÈVRE • Véronique LELIBON • Catherine LEMASSON-LASSÈGUE • Virginie LÉRAULT • Jérôme LEVASSOR • Marie-Pierre LIBOUTET • Émilie LO GUIDICE • *Maryse LOGNON DEMOLLIÈRE* • Isabelle LOULMET • Sylvie MACHETEAU • Rafaël MAESTRO • Clarisse MAILLARD • Alessandra MARANO • Didier MASSY • Christine MAUGET • Marie-Virginie MAURICE • Laurent MELIN • Patrick MÉRIAN • Nathalie MÉRINO • Jean-Louis MERPILLAT • *Philippe MEYNARD* • Véronique MOMENTEAU • Clara MONGET • Sigrid MONNIER • Stéphane MONTUZET • Philippe MORANDEAU • Pascale MOREL • Corinne MOTHES • Dominique NICOLAS • Baptiste ONDARTS • Marylise ORTIZ • Catherine PAMART • Peter PAUPARDIN • Virginie PERROMAT-MALIKITÉ • *Sophie PEYRÈGNE* • Benoit PIERRE • Hervé PINEAUD • Manon PISANI • David PLAGÈS • Laëtitia PLUMAT • Béatrice PORET • Alix PORTET-LASSERRE • Marianne POUGET • Michèle PRÉVOT • Séverine PRIVAT • Martine RANCHIN • Laurent REBIÈRE • Thierry RENARD • Nathalie RENOUX • Monique REUZÉ • Serge REY • Marie-Claude ROSSARD • Jany ROUGER • Paul-Hervé ROUSSEAU • Pierre ROUSSEL • *Julien RUIZ* • Cécile SAEZ-PAYENCET • Philippe SAÏD • Évelyne SALAMÉRO • *Patrick SEGUIN* • Luc SERVANT • Denis SÈVE • Rita SILVA VARISCO • Laurent SIMON • Jean-Pierre SIRY • André-Marc SOLUREAU • *Gladys STAESSENS* • Sylvie THOMANN • Flavien THOMAS • Jean-Marc THOMAS • Gwladys TOHIER • David VALADE • Caroline VALADE-ESCANDE • Charlotte VAN HIRSEL • Christine VASSEUR • Norbert VIDAL • Isabel VINCENT PEREIRA •

Les conseiller-es dont le nom apparaît en italique ont démissionné en 2025.

Crédit photos : Région Nouvelle-Aquitaine : Guillaume Bonnaud, Alexandre Dupeyron, Alban Gilbert, Sébastien Le Clégio, Paul Robin, Françoise Roch - CRTNA : G.Villegier - EC - Occit'Media/Port autonome de Bordeaux - AdobeStock : bernardbodo, Chaosamran Studio, E. Coweg, kevin, LidiaLens, Mr. Music, Raimundas, Richard Villalon, Showcage, unai - Pixabay : Gerd Altmann - Photothèque du CESER Nouvelle-Aquitaine



15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tél. 05 49 55 77 77